## Délibération nº 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise,

sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Objet : Suppression de postes

L'an deux mille vingt trois Le 11 juillet à 18 heures 30

Date de convocation ·

Etaient présents:

4 juillet 2023

Date d'affichage :

4 juillet 2023

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Messieurs et Mesdames: Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE,

Pouvoir: Mme Colette VERDOUX a donné procuration à Mme Véronique PATERNE.

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Sonia PARRIEL

Monsieur le Maire propose de supprimer les emplois vacants suivants suite à l'organisation des services à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

1 poste de rédacteur à raison de 35 heures par semaine.

1 poste d'adjoint technique à raison de 27 heures 30 minutes par semaine.

Vu l'avis du comité social technique en date du 7 juillet 2023 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:

- Décide de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 les postes ci-dessus.

- ADOPTÉE-

Le Maire,

Thierry DELBREIL